

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D26-2019

Séance du 9/05/2019 – Convocation du 26 avril 2019

Compte rendu affiché le 14 mai 2019

Présidente de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Marine MATHEY

Présents :

Valérie GLATARD, Youcef BOUREZG, Hélène SORREL-DUNAND, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Gilbert PETITJEAN, Michel MATHEY, Myriam MARMONIER, Marine MATHEY, Xavier LAURE, Michel HU, Christine PERRIN-ESSERTAISE, Marc GRAZIANA, Annick PAKLOGLOU, Sylviane CARISSIMI, Yves ARTETA, Andrée MANGUELIN, Philippe BIRKER, Vincent VIVO.

Absents représentés

Maria DA SILVA-PIRES par Christine PERRIN-ESSERTAISE ; Tameur GUENNAT par Marc GRAZIANA ; Jean-Claude FABRE par Gilbert PETITJEAN ; Pascal NICOT par Philippe BIRKER.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	19
Votants	23
Exprimés	23

Objet : Rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement

Madame le Maire présente à l'assemblée le rapport annuel 2017 de la Métropole de Lyon sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- OUI l'exposé de Madame le Maire, et après avoir délibéré,
- VU ledit dossier,
- **PREND ACTE des éléments détaillés du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 9 mai 2019
Le Maire,
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 14/05/2019

- Publication ou affichage le 15/05/2019

Valérie GLATARD, Maire.